



Abus général Blablacar (Société Comuto)

Par **abaac**, le **03/11/2014** à **18:53**

Bonsoir a tous,

Je me suis inscrit sur ce forum afin d'avoir plus de précision sur les actions possibles contre cette société.

Cette société qui a très longtemps été gratuite(association) ont attendu d'avoir le monopole des inscrits sur les site de co-voiturage avant de passer le service payant (Avec une commission de mise en relation d'environ 11% du prix du trajet (Rien que ça !)).

Le problème, je pense repose sur la censure générale (il efface même le nom de famille en signature maintenant !).

Ils obligent le co-voitureur a passer par la messagerie du site internet (et ainsi d'attendre parfois 3 jours pour avoir une réponse a une question aussi bête que "pouvez vous passez me prendre a tel endroit".

Ce qui ne facilite pas la communications entres les personnes (ce qui est quand même la base du co-voiturage)

Enfin bref, tout ca pour dire que je suis en litige car j'ai reserver un trajet avec un personne et cette personne m'a déclaré plus tard, en fait, j'attends peut être quelqu'un d'autre en plus, par conséquent elle n'était pas sur de pouvoir me prendre. Étant donnée la situation, je réserve un nouveau trajet a côté (je n'allais pas rester a avoir le doute...).

Je pars donc avec l'autre personne et en arrivant je déclare au site internet ne pas avoir voyager avec ma première réservation avec en cause "le conducteur ne pouvait finalement pas me prendre".

Ce a quoi ce conducteur a répondu que cela était faux et mon argent est bloqué depuis presque 1 mois !

Je sens que je ne vais pas être rembourser et commence a perdre patience (ainsi que mes nerfs, face a de la pareil mauvaise foi).

Alors qui est Blablacar pour pouvoir juger qui a raison ou a tord? Il s'agit de dieux?

S'il l'on paye pour un service dont on ne profite pas, n'est-il pas normal d'être rembourser **INTÉGRALEMENT**?

n'est ce pas la personne qui a verser de l'argent et qui fait tourner leur business qui devrait avoir raison.

Leur profit a tout va en prenant les passagers de co-voiturage pour des pigeons commence a me lasser, c'est pour cela que je me pose de plus en plus la question d'une action en justice.

N'y a t-il pas quelconque dossier déjà en cours par une association de consommateur?

Merci d'avance pour votre aide

Cordialement,

Tom

Par **abaac**, le **04/11/2014** à **23:51**

Ho tien après un mail sanglant avec menace "de déposer un litige auprès d'une association de défense des consommateurs" mystérieusement les fonds sont débloquer en 1 jour...(après envoi du mail). Quel dommage qu'il faille toujours râler et être menaçant dans cette société juste pour récupérer son dû.

Par **miyako**, le **07/11/2014** à **21:53**

ce genre de société me fait un peu peur.
sont ils bien assurés, qui sont ils, sont ils inscrit au RC ont ils un SIRET? voilà les questions claires qu'il faut se poser avant d'utiliser leurs services.
Amicalement vôtre
suji KENZO

Par **sapindunord44**, le **16/03/2015** à **13:43**

J'ai tout lieu de penser qu'ils sont bien assurés car je ne vois pas très bien une telle activité (40 salariés) se développer sans assurances; BASIQUE.....
N° siret : 49190454600034
Comptes consultables au Service des Impôts des Entreprises sur Paris.

Par **Marien2**, le **31/01/2016** à **22:55**

Blablacar trop cher :(Beaucoup trop cher, ils recrutent à tour de bras, dépensent n'importe comment selon moi (frais CB, SMS inutiles, ...) et après à nous de payer.

Par **athenaiys**, le **03/06/2016** à **21:27**

Bonjour,

Oui il y a d'autres personnes comme moi, victimes d'abus répétés de la part de Blablacar-Comuto, et qui vont l'assigner en justice.
Liste non exhaustive des abus : suspensions abusives de comptes, sans avis préalable de surcroît, donc en privant le conducteur de pouvoir sauvegarder les éléments à charge contre Comuto (ben voyons..), discrimination délibérée, refus récurrents de remboursements, nombre d'avis trafiqué, etc..
Afin de regrouper les plaintes et éléments et d'être plus puissants face à ce site devenu incroyablement malhonnête, une association est en cours de création, ainsi nous pourrons entreprendre une class-action et serons plus à même d'être entendus pour faire valoir nos

droits. Une avocate est déjà en train de monter le dossier, n'hésitez pas à faire passer l'info autour de vous et à me contacter, car plus nous sommes plus nous serons puissants face à eux, qui pour le moment se sentent intouchables.

Athenaiys

Par **athenaiys**, le **03/06/2016** à **21:28**

Bonjour,

Oui il y a d'autres personnes comme moi, victimes d'abus répétés de la part de Blablacar-Comuto, et qui vont l'assigner en justice.

Liste non exhaustive des abus : suspensions abusives de comptes, sans avis préalable de surcroit, donc en privant le conducteur de pouvoir sauvegarder les éléments à charge contre Comuto (ben voyons..), discrimination délibérée, refus récurrents de remboursements, nombre d'avis trafiqué, etc..

Afin de regrouper les plaintes et éléments et d'être plus puissants face à ce site devenu incroyablement malhonnête, une association est en cours de création, ainsi nous pourrons entreprendre une class-action et serons plus à même d'être entendus pour faire valoir nos droits. Une avocate est déjà en train de monter le dossier, n'hésitez pas à faire passer l'info autour de vous et à me contacter, car plus nous sommes plus nous serons puissants face à eux, qui pour le moment se sentent intouchables.

Athenaiys

Par **miyako**, le **03/06/2016** à **22:44**

Bonjour,

En tout cas si j'ai un conseil pour vous tous arrêter les BLAS BLAS DE BLABLACARD et ne vous adressez plus à eux .

Tout ce qu'ils racontent et vraiment du bla bla et du n'importe quoi.

C'est comme HUBER .

Peu à peu les gens s'aperçoivent de leurs supercheries et reviennent à des moyens de transport classiques et plus honnêtes.

Pour ma part ,je suis revenu à ma société de Taxi d'avant car tous ces soirs disant "moins chers" à côté coûtent plus cher.

Amicalement vôtre

suji KENZO